



Élections législatives : La rénovation performante des bâtiments doit être la clef des programmes des candidats en matière de lutte contre la précarité énergétique, d'indépendance énergétique et de lutte contre le changement climatique

**L'initiative Rénovons appelle les états-majors des partis politiques à faire de la massification des travaux de rénovation performante l'une des clefs de leurs programmes en matière de baisse des factures d'énergie, d'indépendance énergétique, et de protection de l'environnement.**

L'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale sonne l'arrêt de travaux législatifs et réglementaires dont les conséquences anticipées auraient été délétères pour la politique publique de rénovation énergétique des bâtiments. [Report de l'obligation de rénovation des passoires thermiques, révision du coefficient d'énergie primaire](#) impactant le diagnostic de performance énergétique, [baisse du budget du dispositif MaPrimeRénov'](#) : ces projets, s'ils avaient été menés à leurs termes, auraient pu constituer un coup fatal à la lutte contre la précarité énergétique, avec laquelle sont en prise un nombre croissant de Français. Alors que rien ne garantit que ces projets mortifères ne se fraient un chemin dans l'action du prochain Gouvernement, **l'initiative Rénovons plaide pour que la massification des travaux de rénovation performante soit placée au cœur des programmes des candidats aux élections législatives.**

Alors que la France s'est fixé en 2015 un objectif de rénovation de l'intégralité du parc de bâtiments au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) à l'horizon 2050. Les chiffres actuels des rénovations performantes sont insuffisants en France (66 000 réalisées grâce à MaPrimeRénov' en 2022) alors qu'il faudrait passer, selon la stratégie française pour l'énergie et le climat, à 200 000 rénovations en 2024 et 900 000 par an en 2030. Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le nombre de passoires énergétiques est estimé à 6,6 millions, soit 17,8% du parc.

Au-delà de leurs conséquences néfastes sur l'environnement, ces passoires énergétiques dégradent les finances publiques, ainsi que la situation financière, sanitaire et sociale des ménages qui les occupent, parmi lesquels on compte 2,3 millions de ménages à faibles revenus. Alors que les aides exceptionnelles mises en place pour contrer l'augmentation des prix de l'énergie se retirent progressivement, les dépenses énergétiques des ménages ont augmenté de 320 euros en moyenne en 2022. Ainsi, pour la première fois, le cap du million d'interventions pour impayés de facture d'énergie a été franchi en 2023.

Alors que certains partis à même d'accéder au pouvoir s'opposent aux obligations de rénovation d'ores et déjà présentes dans la loi française, aux dispositions de la DPEB, et ont été favorables à une réforme délétère du DPE, Rénovons poursuit son engagement pour défendre la rénovation énergétique performante et sortir les ménages de la précarité énergétique en demandant :

1. - Le renforcement du déploiement du parcours MPR accompagné et son financement pour apporter de la stabilité à l'ensemble de la filière ;
2. - De soutenir les Françaises et les Français qui ne parviennent pas à payer leurs factures grâce à un vrai bouclier tarifaire et travailler sur le déploiement d'un reste à charge à zéro pour les ménages en difficulté dans le cadre du parcours MPR Accompagné ;
3. - D'accompagner les bailleurs et les locataires dans la mise en œuvre de l'interdiction de location des passoires énergétiques ;
4. - De planifier la rénovation en France grâce à une loi d'accélération de la rénovation performante et solidaire.

En ayant par ailleurs la certitude que les épisodes de grande chaleur et de grand froid n'iront que de mal en pis, et que la nécessité de massifier les rénovations énergétiques performantes deviendra chaque année plus impérieuse, l'initiative Rénovons demande aux candidats aux élections législatives d'en faire l'un des piliers de leurs programmes en matière de lutte contre la précarité, de lutte contre le dérèglement climatique et de préservation de notre indépendance énergétique.

